APF
Association des Paralysés de France

Reflexe-Handicap.org APF

L'APF appelle chaque candidat, chaque liste, à s'engager pour une politique municipale inclusive en signant pour 10 priorités fondamentales pour la vie quotidienne des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Les engagements de ...Christian DUMAS.....[1]
pour la mairie de.....INGRE (45)..[2]
pour une politique municipale inclusive

1. Permettre l'accès à la vie publique et politique c'est-à-dire permettre l'accès aux administrations (mairies, CCAS…) pour que les personnes en situation de handicap et leur famille puissent faire valoir leurs droits et exercer leurs devoirs ; faire vivre la concertation avec les citoyens et les associations qui les représentent.

2. Respecter et faire respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale et intercommunale et inciter les petits commerces, les lieux culturels privés, les cabinets médicaux, etc. de la municipalité à se rendre accessibles.

3. Permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap.

4. Soutenir et développer la commission communale d'accessibilité.

5. Accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de la municipalité et permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et péri-scolaires.

6. Respecter l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans la municipalité et dans les administrations dont la mairie a la tutelle ; faire appel au travail adapté ; inciter les entreprises de la commune à répondre à l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap (appels d'offres, marchés publics…).

7. Permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap dans le cadre de l'action sociale de la municipalité.

8. Apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées ayant des difficultés financières et/ou ayant besoin de services d'aide de proximité et aux familles dont un des membres est en situation de handicap, dans le cadre de l'action sociale de la municipalité.

9. Permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder aux lieux et aux activités de sport et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles.

10. Permettre le lien social dans la commune par une politique d'aide et de soutien aux associations (aides matérielles et financières) et par une politique de réduction de la fracture numérique.

11. Ouvrir rapidement le chantier de réflexion d'un agenda 22.

Engagements pris le 16 février 2014 *A* Ingré
Signature :

[1] Nom du ou de la candidat-e

[2] Nom de la Ville

APF
Association des Paralysés de France

Reflexe-Handicap.org APF

23-30 mars 2014 - ÉLECTIONS MUNICIPALES

L'APF INTERPELLE LES CANDIDATS POUR UNE POLITIQUE MUNICIPALE INCLUSIVE

Les 23 et 30 mars auront lieu les élections municipales.
Les personnes concernées par le handicap représentent près de 10 millions de citoyens selon l'INSEE.
Les municipalités ont un rôle fondamental dans la prise en compte de ces citoyens et la mise en œuvre d'une politique de proximité du handicap avec des enjeux notamment liés à la citoyenneté, l'accessibilité, l'éducation, l'emploi, la santé, la solidarité, la famille, les sports et loisirs, la démocratie participative et d'une manière générale au « vivre ensemble ».
Pour l'APF, ces élections municipales constituent une opportunité pour questionner et dialoguer avec les candidats sur les orientations qu'ils souhaitent porter en matière de politique de proximité du handicap.
L'APF rappelle son attachement à une politique transversale du handicap qu'elle a développée dans son plaidoyer « Construire une société ouverte à tous ! »[1].
Au regard des principales préoccupations des personnes en situation de handicap et de leur famille qu'elle représente, l'APF interpelle les candidats autour de 8 enjeux de proximité :

- **La citoyenneté et la démocratie participative**
- **L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement**
- **L'éducation**
- **L'emploi**
- **La santé**
- **La solidarité**
- **Les sports et loisirs**
- **Le lien social**

[1] à consulter sur www.reflexe-handicap.org

La citoyenneté et la démocratie participative

« Permettre l'exercice de la citoyenneté et respecter la dignité des personnes ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/citoyennete-et-dignite/

« Plaidoyer général APF ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/plaidoyer-general/

➢ En tant que candidat, quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès à vos réunions publiques, à vos programmes et aux bureaux de vote, aux personnes en situation de handicap ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès aux administrations (mairie, CCAS...) afin que les personnes en situation de handicap puissent exercer leurs droits et leurs devoirs ?

➢ Comment comptez-vous faire vivre la démocratie participative dans votre municipalité, c'est-à-dire la concertation avec les citoyens et les associations représentatives dans les projets qui les concernent ?

➢ Seriez-vous prêt à engager votre municipalité dans la démarche d'un Agenda 22 ?

Les lieux dans lesquels les réunions publiques sont organisées sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Par ailleurs, depuis 4 ans, nous assurons la traduction des présentations et des échanges en langage des signes, plusieurs Ingréens souffrant d'un handicap sensoriel.

Nous avons engagé depuis plusieurs années des travaux de mise en accessibilité des locaux et transfert de certains services tél l'état civil dans de nouveaux locaux accessibles.

La démocratie participative est un des engagements de la Municipalité avec la création des Ateliers Participatifs de Proximité en 2013.

De même, plusieurs commissions extra municipales ont été créées avec la participation de citoyens et du monde associatif.

L'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des transports et du logement

« Concevoir et aménager un environnement accessible à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/environnement/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique municipale ?

➢ Quelle politique et quels moyens proposez-vous pour respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité du cadre bâti, de la voirie et des transports dépendant de la politique intercommunale ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour permettre l'accès au logement des personnes en situation de handicap ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les petits commerces, les lieux culturels privés… de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?

➢ Comment envisagez-vous de soutenir et de développer la commission communale d'accessibilité ?

➢ Comment comptez-vous faire vivre les documents de programmation qui doivent déjà avoir été mis en place (Diagnostique Accessibilité des ERP, Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics…)

Nous souhaitons définir un programme pluriannuel de mise en accessibilité des locaux.

S'agissant des commerces, nous invitons les commerçants à engager les travaux nécessaires, la commune se chargeant des accès à ces commerces.

En 2012, nous avons réalisé plusieurs cheminements permettant aux personnes en situation de handicap l'accès aux commerces locaux.

En ce qui concerne les transports, plusieurs arrêts de bus ont été adaptés.

De plus, la commune dispose d'un mini bus qui est utilisé pour les personnes âgées (rendez-vous médicaux, courses, animations…).

Nous envisageons de changer de véhicule pour un véhicule permettant le transport de personne en situation de handicap.

L'éducation

« Assurer une éducation et une scolarité pour tous, avec tous ! ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/education-et-scolarite/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'accompagner la mise en accessibilité des établissements scolaires de votre municipalité ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous les enfants et jeunes en situation de handicap d'accéder – en fonction de leur âge – à la crèche, aux activités extra et périscolaires ?

Nous avons revu en 2013 l'entrée d'un groupe scolaire avec accessibilité

Tous les enfants peuvent librement accéder aux activités municipales.

L'emploi

« Ouvrir la vie professionnelle à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-professionnelle/

➢ Comment comptez-vous mettre en œuvre l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap dans votre municipalité et dans les administrations dont vous avez la tutelle ?

➢ Estes vous prêt à conditionner l'attribution des appels d'offre et marché publics au respect de l'obligation d'emploi de 6% de travailleurs handicapés ?

Nous respectons depuis 3 ans l'obligation d'emploi de personnes en situation de handicap.

Nous avons embauché plusieurs personnes en situation de handicap (dont 1 apprenti qui aujourd'hui a été titularisé).

De même, nous accueillons des jeunes stagiaires handicapés.

Je serais favorable à insérer une clause sociale dans les marchés d'appel d'offres.

La santé

« Préserver la santé et le bien-être de chacun ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/sante-et-bien-etre/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour inciter les cabinets médicaux de votre municipalité à respecter le délai de 2015 de mise en accessibilité ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre, par exemple par le CCAS, pour permettre l'accès aux soins et à la prévention des personnes en situation de handicap ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre pour prendre en compte dans les contrats locaux de santé les problématiques des personnes en situation de handicap et de leur famille ?

Nous travaillons à ce jour à la mise à disposition de deux cabinets médicaux à de jeunes médecins généralistes.

S'agissant notre politique en la matière, nous avons prévu l'embauche d'un professionnel au CCAS pour renforcer les équipes et permettre un meilleur accompagnement en matière de santé ce qui est sans doute à ce jour un de nos points faibles.

Enfin, nous avons confié pendant plusieurs années à une association (l'APAJH), le soin de préparer et de servir le repas annuel des anciens (400 convives) de même qu'une partie de la réalisation des colis de noël aux personnes âgées (800 colis).

La solidarité

« Garantir un revenu d'existence décent à tous ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/revenu-d-existence/

« Permettre et améliorer la vie en famille ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/vie-en-famille/

➢ Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux personnes en situation de handicap isolées et à leur famille ayant des difficultés financières, ayant besoin de services d'aide de proximité ?

➢ Quelle politique d'action sociale et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin d'apporter des réponses adaptées et de proximité aux familles dont un des membres est en situation de handicap ?

➢ Quelles actions pensez-vous pouvoir mettre en place pour soutenir l'handi-parentalité (accompagner les parents en situation de handicap) ? :

Nous accompagnons financièrement les personnes en difficulté. De plus, nous les orientons vers des associations ou des structures en capacité d'apporter un soutien.

Les sports et loisirs

« Soutenir l'accès aux loisirs, aux pratiques culturelles et sportives, aux vacances, avec tous ! ».
Pour en savoir plus : http://plaidoyer.blogs.apf.asso.fr/loisirs-culture-sports-et-vacances/

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de permettre à tous d'accéder aux lieux et aux activités de sport et de loisirs gérées par la municipalité, ainsi qu'aux associations sportives ou culturelles ?

Nous avons déjà engagé des travaux dans plusieurs équipements sportifs, permettant une totale accessibilité.

Par ailleurs, nous travaillons en partenariat avec des associations de sports adaptés (tennis de table ...).

Nous mettons à disposition des équipements pour des rencontres de sports adaptés.

Nous finançons une association sportive qui dispense des cours à des adultes en situation de handicap.

Le lien social

➢ Quelle politique d'aide et de soutien aux associations (aides matérielles et financières) comptez-vous mettre en œuvre pour permettre le lien social dans votre municipalité ?

➢ Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin de réduire la fracture numérique ?

La Municipalité apporte un soutien matériel, humain et financier aux 70 associations Ingréennes (556 000 euros de subventions au BP 2014).

S'agissant de la fonction numérique, nous avons équipé de nombreuses classes de tableaux blancs interactifs.

Plusieurs postes de travail sont en libre accès à la bibliothèque municipale et au Point d'Information Jeunesse.

Enfin, nous avons mis en place deux bornes wifi d'accès gratuits, une troisième devant être installée tout prochainement au Centre Bourg.